

UNIVERSITE SAINT THOMAS D'AQUIN

Autorisation d'ouverture par Arrêté n°2004/141
/MESSRS/SG/DGESRS/DES du 20 juillet 2004
06 B.P 10212 Ouagadougou 06
Tél. : (226) 25-40-77-88/99
E-mail : rectorat@usta.bf
Site Web: www.usta.bf



RECTORAT

VICE-RECTORAT

Saaba le 05 décembre 2024

Suite aux demandes d'inscription en Master I à la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FASEG) pour l'année 2024-2025

Sous réserve d'un contrôle approfondi des dossiers, les candidats à l'inscription en Master I dans les options de la mention économie appliquée à la FASEG de l'USTA sont invités à l'issue du **premier tour** d'examen des dossiers, à retirer l'autorisation d'inscription et de paiement de la scolarité.

N°	Nom et prénom (s) demandeur	Filière et niveau sollicités	Etablissement de provenance	Décision	Observation
ECONOMIE ET POLITIQUE AGRICOLE (EPA)					
1	PODA N. Sylvestre Antoine	EPA	AUBEN	Accepté	RAS
2	SAVADOGO Harold Désiré W.	EPA	SWISS UMEF	Accepté	RAS
3	GNOUMOU Solange	EPA	UNZ	Accepté	RAS
ECONOMIE POLITIQUE ET DEVELOPPEMENT (EPD)					
4	SOME A. C. Elvis Jonathan	EPD	USTA	Attente de complément	Joindre attestation de licence
5	DENE D. Florian 2ème Jumeau	EPD	USTA	Accepté	RAS
6	OUEDRAOGO Josuée	EPD	UTS	Accepté	RAS

Arrêté la présente liste à six (06) noms

NB 1 : Les intéressés ont jusqu'au 16 décembre 2024, délai de rigueur pour procéder à leur inscription effective en versant au moins la première tranche de la scolarité. Passé ce délai leur participation aux activités pédagogiques (cours, TD/TP, évaluation) sera conditionnée par la présentation d'une autorisation écrite expresse par l'autorité compétente.

NB 2 : Les candidats dont les dossiers sont incomplets sont priés de compléter leurs dossiers au plus tard le 30 décembre 2024 date butoire.

Ampliations :

- Recteur (ATCR)
- SG
- DAFC
- DAAS
- FASEG
- Affichage

**Le Recteur et P.O.
Le Vice-recteur**

Pr Norbert NIKIEMA
Officier de l'Ordre des Palmes Académiques